

lement, ni la diathèse que l'on combat n'est parfaitement précisée, ni les moyens que l'on emploie n'ont une efficacité bien démontrée. C'est, pour ainsi dire, en tâtonnant qu'on administre tels et tels moyens contre des diathèses encore mal connues et indéterminées, et, sans doute, extrêmement différentes. Voilà pourquoi la médication ne peut être désignée que sous une dénomination vague et peu précise. Mais, enfin, s'il est vrai, comme je le crois pour ma part, que les arsenicaux soient utiles à la guérison de diverses dermatoses très invétérées et très opiniâtres, il n'y a pas, dans la période actuelle de la science, de meilleure dénomination que celle de médicaments dépurans sous laquelle ils puissent être reconnus comme agens d'une telle guérison : car l'école qui en expliquait l'influence par l'hypothèse d'une révulsion gastro-intestinale a cessé de régner.

Si le peu de lignes qui précèdent est loin d'établir une démonstration complète relativement à la nécessité d'admettre la médication dépurante dans l'état présent de nos connaissances thérapeutiques, cela suffira, j'espère, aux esprits non prévenus pour les inciter à compléter eux-mêmes cet aperçu par leurs propres réflexions.

145 *Moyens.* — Je ne veux signaler ici que très brièvement les moyens auxquels on a coutume d'avoir recours dans la vue particulière d'opérer la médication dépurante.

D'abord, en outre des médicaments dépurans plus haut mentionnés (132. F. 3.) comme un ordre à part dans ma classification pharmaceutique, nous avons, en hygiène, la diète végétale; nous avons la diète lactée exclusivement imposée; nous avons la diète sèche, — cette macération thérapeutique qui consiste à n'avoir pour ration quotidienne pendant des semaines, pendant des mois entiers, que quelques onces de biscuit et à peine deux ou trois cuillerées d'eau, — ce véritable supplice de Tantale qu'un malade ne peut s'infliger que par des efforts extraordinaires de patience tout-à-fait stoïque, — cette ressource extrême, mais qui peut être merveilleusement efficace, et par laquelle, à ma connaissance, il s'est fait, entre autres, une cure des plus heureuses et des plus remarquables sur la personne même d'un médecin atteint d'une ulcération pharyngée syphilitique, ou plutôt syphiloïde, jusque là rebelle à toutes les médications les mieux indiquées et le plus ponctuellement suivies. Puis, comme moyens plus doux et plus faciles, mais utiles, aussi, pour renouveler et refaire en quelque sorte la crase de la matière vivante, nous avons encore en hygiène la simple abstinence des boissons stimulantes, l'exercice, les bains ordinaires et les bains de vapeur. Enfin, c'est du même point de vue que nous croyons devoir accueillir thérapeutique la méthode du paysan Priessnitz, et que nous nous en expliquons les avantages et les succès. Cette nouvelle panacée d'outre-

Rhin n'est assurément pas, comme sa sœur aînée, l'homœopathie, un vain leurre pour l'imagination des malades, un simple passe-temps, un mode prestigieux de médecine expectante; loin de là, cet art de provoquer la sueur, en gorgeant d'eau froide les malades pendant qu'on les tient bien et dûment enveloppés, et comme hermétiquement renfermés dans de nombreuses et épaisses couvertures, cette *hydrosudopathie* (ainsi dit-on communément, mais d'une façon hybride et barbare), cette *hydrothérapie* (si l'on aime mieux), c'est, à n'en pas douter et de toute évidence, un moyen des plus actifs, des plus puissans, des plus propres à modifier profondément la constitution, à la métamorphoser, pour ainsi dire, avec le temps. Que l'enthousiasme et le charlatanisme prônent outre mesure la méthode de Priessnitz; que l'industrialisme médical en fasse une exploitation abusive, téméraire, souvent même dangereuse; la saine médecine ne doit pas pour cela en proscrire les applications opportunes et prudentes.

De plus, on peut aussi prétendre, par une hypothèse qui ne saurait être démontrée dans l'état actuel de nos connaissances, mais que la raison n'est pas en droit de repousser entièrement, que les émissions sanguines, les purgations et autres moyens évacuans sont de nature à remplir l'indication dépurative, et à débarrasser l'économie de matériaux nuisibles.

§ V. Médication révulsive.

146. *Idée sommaire.* — La médication révulsive consiste, ainsi que nous l'avons déjà reconnu plus haut (123. C. 6), à irriter artificiellement une partie saine, et cela dans le but de contrebalancer et de résoudre l'irritation morbide d'une partie plus ou moins éloignée. C'est ainsi, du moins, que les médecins d'aujourd'hui entendent généralement la révulsion, d'après les théories modernes du solidisme. L'irritation, disent-ils, est déplacée, arrachée (*revellitur*) de la partie où elle s'était fixée, par le moyen de l'irritation qu'on provoque sur une autre partie. C'est là, toutefois, un langage métaphorique, où il faut se garder de voir l'explication du phénomène, comme beaucoup de médecins qui semblent se complaire dans cette illusion. Ceux-ci sont vraiment dupes d'une abstraction réalisée; ils personnifient un être de raison, et tombent dans une erreur ontologique, si jamais il en fut; et, chose singulière, c'est pourtant dans leur école qu'on a le plus crié à l'ontologie contre les doctrines de nos devanciers. Le fait est que, très souvent, une maladie se guérit ou s'amende consécutivement à une irritation que l'art détermine sur une partie située plus ou moins loin du siège de cette maladie. Ce rapport se présente trop de fois à l'observation pour n'être

pas sanctionné par la raison comme un rapport de cause à effet. Mais voilà tout. On ne peut expliquer par quels chaînons intermédiaires les deux termes de ce rapport se trouvent liés. Répéter après Hippocrate cette loi de la vie, à savoir, que « de deux souffrances qui existent en » même temps dans des régions différentes, la plus violente obscurcit » l'autre » (*Aphor. sect. II, n° 46*), c'est exprimer le fait sous une formule générale; au fond, ce n'est pas l'expliquer. Ainsi donc la révulsion, telle qu'on l'admet aujourd'hui, rentre évidemment dans la sphère mystérieuse des sympathies. Les anciens concevaient autrement la révulsion; ils s'en formaient une idée bien plus matérielle, pour ainsi dire; ils admettaient que, par la révulsion, on attirait de dedans en dehors, ou du moins d'un point de l'économie sur un autre moins important, la matière morbifique, l'humeur peccante, le principe âcre, le virus, etc. Il y avait là une explication, mais par une hypothèse qui doit être fautive dans un nombre immense de cas. Dans cette doctrine hypothétique, on comprend que les anciens vissent un moyen de révulsion non seulement dans les irritations diverses, à l'aide desquelles on détermine un afflux ou une évacuation des humeurs réelles de l'économie, mais aussi dans la phlébotomie même, qui, suivant eux, évacuait avec le sang les prétendues humeurs peccantes. De là vient cette expression de *saignée révulsive*, que quelques médecins emploient encore sans y attacher, il est vrai, toutes les idées de la doctrine antique, mais qu'il vaudrait mieux bannir comme un reste inutile et amphibologique d'une hypothèse surannée, puisque les saignées dites révulsives n'ont aucun rapport avec la doctrine moderne de la révulsion.

C'est que les anciens distinguaient la révulsion proprement dite de la dérivation. La révulsion avait lieu par un point situé loin du siège de la maladie; la dérivation, par un point peu éloigné. En ce sens, l'application d'un vésicatoire sur le côté en cas d'épanchement pleurétique serait une dérivation; l'emploi des sinapismes aux jambes en cas de congestion cérébrale, une révulsion. En ce sens seulement, on pourrait encore conserver la distinction scolastique des saignées dérivatives et des saignées révulsives; mais on comprend aisément que, depuis la découverte de la circulation du sang, cette distinction ait perdu toute l'importance qu'on y attachait chimériquement dans la pratique, et qu'elle n'ait plus paru qu'une absurdité aux yeux des bons esprits sous le point de vue de l'évacuation de la matière morbifique.

En ce qui concerne la médication révulsive de la pratique actuelle, bien que le choix de la région par où on la provoque ait un grand intérêt selon les circonstances particulières, les meilleurs auteurs ne paraissent plus faire aucune différence entre les termes de dérivation et de révulsion.

Peut-être, pour rompre entièrement avec la théorie ancienne, fau-

rait-il rejeter les anciens mots. Peut-être, à l'exemple de plusieurs auteurs contemporains, faudrait-il, au lieu de *révulsion* et de *médication révulsive*, parler de *contre-irritation* et de *médication contre-irritative*, mots nouveaux, qui n'entraînent par conséquent aucune queue d'idées surannées, et sont en complète harmonie avec les idées nouvelles.

147. *Moyens*. — Les moyens révulsifs se trouvent dans les trois branches de la thérapeutique. Il y en a d'hygiéniques, il y en a de pharmaceutiques, il y en a de chirurgicaux. Il est à peine besoin de remarquer que les plus violents appartiennent aux deux dernières catégories.

A. Les révulsifs hygiéniques, à proprement parler, excitent plutôt qu'ils n'irritent la partie où ils sont appliqués. Tel est, par exemple, le cas des frictions, qui, pratiquées sur toute l'étendue ou sur une région circonscrite de la peau, sont très propres à opérer, en maintes circonstances, une révulsion efficace. Citons encore les bains chauds (30 à 37° centig.), et surtout très chauds (au-delà de 37°), — les bains de vapeur, — enfin le coït même, particulièrement à l'égard du sexe féminin, — comme autant de révulsifs hygiéniques, qui peuvent, à ce titre, exercer une action salutaire sur les maladies, indépendamment, bien entendu, d'autres influences dont il est important de tenir encore compte.

B. Les révulsifs pharmaceutiques sont : 1° les médicaments irritants proprement dits, lesquels sont susceptibles de déterminer à la peau la rubéfaction, la vésication ou la pustulation (132. E. γ.); 2° les médicaments spécialement destinés à irriter les membranes muqueuses, tels que les masticatoires ou irritants sialagogues (132. G. ε.), les émétiques (132. G. ι.), les purgatifs (132. G. κ.), les sternutatoires (132. G. λ.), 3° enfin, les médicaments escarotiques (132. D. ε.), lesquels n'exercent point, comme les précédents, l'influence révulsive par leur action immédiate et chimique, qui est la mortification des tissus, mais bien par un effet consécutif et vital, qui est l'inflammation destinée à séparer du vif les tissus mortifiés.

C. Les révulsifs chirurgicaux sont le cautère actuel, le moxa, le séton, etc. (Voir en *Path. chirurg.*, Prolegomènes, art. II, § II-VII.)

148. *Emploi*. — De l'idée sommaire que j'ai donnée de la révulsion, il résulte évidemment que cette médication peut être appliquée avec avantage à un très grand nombre de cas; qu'il y a peu de maladies où l'indication de l'employer ne se présente, sauf à songer, bien entendu, aux contre-indications. C'est donc, à vrai dire, une ressource quasi universelle, et voilà pourquoi j'ai dû y consacrer un paragraphe à part en thérapeutique générale.

A. Sous le point de vue des diverses régions où les révulsifs sont appliqués, on peut ramener toutes les variétés à deux modes principaux, savoir, la révulsion cutanée et la révulsion muqueuse.

α. La *révulsion cutanée* a pour instrumens ordinaires les sinapismes, les vésicatoires, les moxas, les cautères. On doit encore y rattacher les pédiluves et le séton, quoique celui-ci n'agisse pas précisément par l'irritation de la peau, mais par celle du tissu cellulaire sous-cutané, et que ceux-là n'agissent pas seulement par une rubéfaction superficielle, mais encore par une véritable congestion de toute l'épaisseur du membre. De nos jours, la révulsion cutanée a été presque exclusivement employée, et tient encore aujourd'hui le premier rang dans la pratique : tant l'École broussaisienne avait inspiré d'horreur à ses adeptes, et de timidité à ses adversaires mêmes, pour l'irritation de la surface gastro-intestinale.

β. La *révulsion muqueuse* n'a pour agens principaux, et qui puissent être d'un usage presque général, que les purgatifs et les éméto-cathartiques. Les irritans errhins peuvent bien quelquefois être utiles en produisant un coryza artificiel ; par exemple, en certaines ophthalmies, ainsi que Bichat le proposait à la place de la pratique commune du vésicatoire et du séton à la nuque (*Anatomie générale*, Système muqueux, art. II, § 2), et que je l'ai moi-même expérimenté, avec succès dans quelques cas : toujours est-il que c'est là un moyen dont l'indication est nécessairement restreinte dans un cercle très petit. Nous en dirons autant des masticatoires. Les émétiques eux-mêmes sont sujets à trop de contre-indications. Ce sont donc les purgatifs qui nous restent pour servir généralement, et hors de comparaison avec tous les autres irritans spéciaux du système muqueux, à opérer la révulsion des affections pathologiques : ils doivent ce privilège, et à l'étendue de la surface où leur action s'exerce, et au petit nombre de contre-indications réelles qui les proscrivent. L'irritation purgative est passagère, fugace, et ne laisse après elle point de traces fâcheuses dans l'immense majorité des cas. Le lendemain d'une purgation drastique, et même d'une superpurgation, il ne reste souvent plus de vestiges de cette énergique secousse. J'ai observé cela quelquefois, après l'avoir observé sur moi-même ; car, en 1820, je fus purgé avec le remède Leroy, et purgé de telle façon que, sans être alors étudiant en médecine, j'en gardai le souvenir précis : j'allai vingt-sept fois à la selle pendant les vingt-quatre heures, jour et nuit, et jusque dans la matinée du lendemain, et, à la dernière évacuation, je fus près de tomber en complète défaillance : cependant, le soir même, débarrassé que j'étais d'un opiniâtre et atroce mal de tête pour lequel on m'avait conseillé cette drogue, je mangeai et digérai fort bien, et ne me ressentis de rien. Il y a plus : il est certain que l'irritation purgative peut être réitérée un grand nombre de fois à intervalles assez courts, pendant un long espace de temps, sans qu'elle amène inévitablement autant de mal que certains praticiens paraissent le craindre : le cas peut-

être le plus curieux et le plus authentique en ce genre, est une observation de M. Théodore Maunoir, de Genève, observation sur laquelle M. Ruz a déjà insisté dans sa thèse d'agrégation, et qu'il a copiée tout au long d'après les *Archives de la Société médicale d'observation* : il s'agit d'une jeune fille qui prit le remède Leroy pendant deux ans et quatre mois.

« Pendant ce temps, mademoiselle L... a pris 308 fois le purgatif, et » a eu pendant ces 308 jours seulement 2039 selles, c'est-à-dire, en » moyenne, plus de 6 selles par jour. Quelquefois elle en avait 12, 18, » et même une fois 22. Le vomitif a été administré 55 fois, et a pro- » curé 422 vomissemens. Ce nombre de jours pendant lesquels le vomiti- » tif ou le purgatif ont été ainsi administrés a été réparti en 18 traite- » mens différens, pendant chacun desquels mademoiselle L... était » purgée et émétisée presque chaque jour. Par exemple, l'un des trai- » temens a été commencé le 17 septembre 1832, il a duré 40 jours, » pendant lesquels la jeune malade a été purgée 31 fois, émétisée 3 fois » (203 selles et vomissemens), et n'a eu par conséquent que 6 jours de » repos. Puis on a suspendu pendant 45 jours seulement l'administration » du remède Leroy, pour recommencer un nouveau traitement qui a » duré 17 jours. Une seule fois on a laissé écouler 113 jours entre deux » traitemens, une autre fois 77 jours, mais en général, de 4 à 5 jours à » un mois. Aucune amélioration évidente n'a eu lieu sous l'influence de » cette médication, à laquelle on n'en a associé aucune autre ; mais, » chose fort remarquable, la santé de mademoiselle L... ne parut nul- » lement en souffrir. Les jours mêmes où elle était purgée et émétisée, » son appétit était excellent. On lui faisait garder le lit pendant une par- » tie de la matinée, puis le reste du jour elle était levée et ne chan- » geait en rien sa manière de vivre habituelle ; on lui donnait une nour- » riture très substantielle, principalement composée de potages, de » bons bouillons, de viandes rôties, etc. Quand elle avait 12, 18 ou 22 » selles dans un jour, le soir elle se trouvait un peu fatiguée et affaiblie, » mais sans souffrir réellement ; à peine lui est-il arrivé de temps en » temps d'éprouver quelques chaleurs de ventre le premier jour de » l'administration du remède Leroy, et ces douleurs cessaient en conti- » nuant le médicament les jours suivans. Dès qu'on le suspendait, les sel- » les devenaient moulées et parfaitement régulières ; il n'est peut-être pas » arrivé deux fois que l'effet purgatif ou émétique ait persisté même » pour un seul jour, quand on interrompait le traitement. Depuis le mi- » lieu de janvier 1834, que mademoiselle L... n'a point pris le remède » Leroy, l'état de la santé n'a pas changé ; elle n'a ni constipation ni » dévoiement. » (Ruz. — Thèse d'agrégation. Paris, 1835, in-4°. —

Existe-t-il des agents thérapeutiques dont l'effet ne soit observable que sur les solides ou sur les fluides ? — Pages 22 et suiv.)

Aussi, au défaut des médecins, qui abandonnaient la précieuse ressource des purgations, avons-nous vu les charlatans continuer de préconiser à tort et à travers, comme d'infaillibles panacées, maintes compositions drastiques, et pouvoir se targuer parfois de cures éclatantes, sans que les revers manifestes fussent en proportion assez considérable pour dessiller les yeux du public. Et, en effet, je suis convaincu, et d'une conviction intime et profonde, que, si la médecine était réduite à l'aveugle emploi d'un seul et même moyen contre toutes les maladies, et qu'elle eût à choisir entre les saignées et les purgatifs, le mal serait beaucoup moindre d'employer indistinctement et avec une profusion fanatique ceux-ci plutôt que celles-là. Heureusement qu'il n'en est pas ainsi. Et, en ce qui concerne particulièrement l'influence révulsive des purgatifs, la saine thérapeutique doit se borner à les relever de l'espèce d'excommunication que l'esprit de système avait fulminée contre eux, et discerner les cas où ils exerceront cette influence sans inconvéniens graves et dangereux.

B. La médication révulsive ne doit pas constamment, et en toute occasion, être mise en pratique, sans discernement, contre toutes les affections où elle semble indiquée. Pourquoi cela? C'est qu'il y a des contre-indications. Bornons-nous à en signaler ici deux principales.

α. La première contre-indication, c'est qu'il faut se garder d'appliquer les moyens révulsifs sur une partie où l'irritation qu'ils produisent dût se tourner en une inflammation dangereuse. Voilà pourquoi, par exemple, sans nous interdire la révulsion purgative, nous devons y apporter toujours une prudence sévère, et nous en abstenir toutes les fois que la surface intestinale sera le siège de quelque phlegmasie, ou nous présentera une irritabilité excessive.

β. La deuxième contre-indication que nous tenons à signaler, est particulièrement relative à la révulsion cutanée. En effet, il y a une loi vitale, une loi de sympathie, qui peut contrarier celle que nous avons proclamée tout-à-l'heure (146) relativement à la révulsion : c'est qu'une irritation locale tend à produire l'état fébrile, et cela d'autant plus aisément qu'elle est plus étendue ou plus intense. Or, la fièvre est un mal en soi; et, de plus, elle tend, à son tour, à exaspérer les affections locales. Voilà pourquoi, dans le début des maladies aiguës, la pratique généralement suivie rejette les révulsifs un peu énergiques, qui pourraient être nuisibles en exagérant la fièvre : elle n'y a recours que plus tard, lorsque la crainte de la sympathie pyrétogénétique que met en jeu passagèrement la première impression des révulsifs, est effacée par la juste espérance des avantages que ces moyens peuvent ultérieurement produire.

PATHOLOGIE SPÉCIALE.

149. *Plan sommaire.* — Je divise la tâche qui me reste, l'histoire spéciale des affections médicales (14 et 15), en quatre sections.

A. Dans la première section, je traiterai des genres de maladies médicales qui sont établis et dénommés au point de vue de la nosographie organique (67. B. α.), c'est-à-dire, d'après la considération d'un vice matériel par lequel s'explique toute la phénoménalité morbide.

B. Dans la seconde section, j'étudierai les genres de maladies médicales institués au point de vue de la nosographie étiologique (67. B. β.).

C. Dans la troisième section, je placerai les maladies médicales qui restent encore à étudier après les deux grands groupes précédens, celles que la nosographie ne peut jusqu'à présent caractériser que suivant la méthode symptomatique (67. B. γ.).

D. Enfin, la quatrième section comprendra les affections superficielles (28), mais uniquement, bien entendu, celles où la chirurgie n'a rien à voir, et qui n'ont affaire qu'à la pathologie médicale proprement dite.

150. *Bibliographie.* — En fait d'ouvrages généraux, qui concernent tout ou grande partie de la pathologie médicale, il convient que, indépendamment et plutôt à côté des auteurs déjà cités et analysés dans l'aperçu bibliographique des classifications nosologiques (66), à côté, notamment, de Sauvages et de Pinel, nous distinguons et citons encore les auteurs que voici :

HIPPOCRATE. *Les Aphorismes* (Ἀφορισμοί). — En sept sections (Ed. Kuhn, t. III, p. 706-68). — La 8^e section de certaines éditions est apocryphe.

PSEUDO-HIPP. *Des affections* (Περὶ παθῶν).

— *Des affections internes* (Περὶ τῶν ἐντὸς παθῶν).

— *Des maladies* (Περὶ νόσων). — En quatre livres.

CELSE. — *De re medicâ.* (Du livre I au livre VI inclusivement.) —

Les livres VII et VIII étant consacrés à la chirurgie. — (Requin,

— *Encycl. nouv.*, art. *Celse.*)

GALIEN. *Des parties pathologiquement affectées.* (Περὶ τῶν πεπονημένων τῶν ὀργάνων. — *De locis affectis*, en traduction latine.) — En six livres.

ARÉTÉE. I. *Des causes et des signes des maladies aiguës.* (Περὶ αἰτιῶν καὶ σημείων ὀξείων παθῶν.)